Mois de mai 2012 : Ubuntu

Édito par le Dr Louis REYMONDON, secrétaire général, à travers le prisme du bureau exécutif et des conseillers de VIVA

" Le changement, c'est maintenant "!

Les varois, quant à eux, n'ont pas voulu voir dans ce slogan de campagne du nouveau Président de la République, élu par la majorité des français, la moindre lueur d'espoir.... Beaucoup, désabusés, se sont dit "bonnet blanc, blanc bonnet" : ils ont voté "blanc" ! D'autres semblent avoir pensé "on ne change pas une équipe qui gagne" : ils se retrouvent dans le camp des perdants ! Bien mal placés alors pour exiger d'un Gouvernement qu'ils n'ont pas porté au pouvoir de faire mieux que le précédent...

Le constat, il est vrai, est calamiteux : Deux ans déjà depuis la catastrophe de 2010 et plus de six mois depuis sa récidive de 2011... et les sinistrés sont toujours à la merci de la montée des eaux dès les prochaines intempéries ! Et pourtant, que de promesses proclamées au sommet de l'Etat et relayées par les élus laissant espérer des mesures de sauvegarde et des aménagements sans précédent permettant d'éviter que la catastrophe ne se reproduise ! "Demain on rase gratis" !

Répondant aux vœux de VIVA, la Mission d'Information Sénatoriale rendra bientôt ses constatations et ses recommandations. La Haute Assemblée étant proche du nouveau Pouvoir, on peut espérer que ses conclusions retiendront la plus vive attention de la part de Madame la Ministre de l'environnement (reléguée au 9e rang !), de Madame la Ministre de l'égalité des territoires et du logement, des Ministres de l'Agriculture et du Tourisme. Mais comment dépasser la lenteur des procédures, l'inertie administrative qui, dans notre pays, paralyse l'initiative et tout esprit d'entreprise ?

La première avancée, on l'a dit et répété, serait la constitution d'une Mission Interministérielle aux "inondations" qui opère une coordination transversale efficace et s'assure de l'exécution des vaines promesses des Ministres venus apaiser l'épreuve des sinistrés.

La seconde serait à opérer au niveau départemental, puisqu'on nous berce des mérites de la décentralisation, une rengaine qui nous balade de Collectivités territoriales en Municipalités. Non pas la mise en place au sein du Conseil Général 83 d'un Syndicat Mixte de gestion des eaux du bassin versant de l'Argens

qui, repoussée de mois en mois, est devenue une véritable "arlésienne" dont on doute légitimement de la capacité de gouvernance, mais la création d'un Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) doté d'un pouvoir et d'une autonomie opérationnels. Un tel instrument, certes long à mettre en place, serait seul capable de rompre un jour le cercle vicieux du manège administratif où les décideurs tournent en rond et les sinistrés en bourrique !

Ce ronron n'est pourtant voulu par aucun décideur malveillant, aucun personnage pervers qui jouirait en secret de l'angoisse pesante et inapaisée des sinistrés à chaque caprice de la météo. C'est tout un système qui a ces effets négatifs sur la vie des gens car, depuis des décennies, il alourdit le fonctionnement de toutes les gouvernances, sauf quand, par des passedroits, il parvient à privilégier certains intérêts financiers et économiques particuliers au total détriment de l'intérêt général. Un nouveau Ministère saura-t-il s'emparer du problème et le résoudre?

"Tout doit changer", dit-on, mais dans le Var "rien ne changera", puisque dans les Communes et au Conseil Général l'ancienne majorité reste en place pour de nombreux mois encore et que les législatives, dans le département, s'annoncent sans surprise comme le reflet du vote de la présidentielle. Dans tous les cas, ici, c'est "le changement dans la continuité"!

Après avoir bien disséqué, dans les précédents éditoriaux, les dysfonctionnements d'un "système" si bureaucratique qu'il est devenu inapte à résoudre en temps utile les problèmes des gens, quelles pistes sont-elles encore ouvertes pour sortir de la désespérance, qui pourrit la vie des sinistrés, ruine leurs entreprises et leurs santés ?

VIVA constate, comme c'est classique – et la présidente de "Var Inondations", qui fédère nos associations, le déplorait encore à son AG du 28 janvier – que les adhérents attendent beaucoup mais, en contrepartie, n'apportent guère leur soutien aux bénévoles qui fournissent au jour le jour, dans l'intérêt général, un travail plus considérable que considéré.

C'est, de plus en plus, le chacun pour soi, car un certain sentiment d'abandon par les pouvoirs

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

publics provoque chez les sinistrés un réflexe très commun de sauve-qui-peut dont on n'ose à peine les blâmer! Ceux qui remblaient, qui font des digues, sans trop se soucier des conséquences pour le voisin, ne sont-ils pas d'une certaine manière en situation de légitime défense? Ceux qui négligent de renouveler leurs cotisations, de communiquer leurs problèmes, de suivre les démarches menées en leur nom obéissent à une certaine lassitude pardonnable mais se trompent en pensant tirer leur épingle du jeu sans se soucier des autres: la menace est collective, la catastrophe, quand elle survient, frappe tous ceux qui demeurent en zone inondable, sans distinction!

Plus on serait tenté de démissionner, plus sont au contraire nécessaires la poursuite de nos actions, le maintien pressant de l'appel de tous à la puissance publique pour interdire l'indifférence et l'oubli.

VIVA est tenue de proposer et de conduire **une stratégie logique** pour aboutir à des mesures concrètes, cohérentes et concertées d'aménagement des cours d'eau menaçants. Sa **"feuille de route"** se dessine à peu près ainsi :

- Adresser aux membres de la Mission Commune d'Information Sénatoriale (MCI), avant le rendu de leurs travaux, un panorama concret de la situation des sinistrés de la Basse Vallée de l'Argens (BVA), en observant qu'ils n'ont encore jamais été visités par la MCI:
 - Recueil de fiches individuelles (en une page) de particuliers ou d'acteurs économiques sinistrés qui reflètent les doléances communes et catégorielles.
 - Document de synthèse des attentes assorties d'orientations précises.
- Solliciter encore une fois un rendez-vous du Président du Conseil Général, resté sourd jusqu'ici à cette demande malgré l'appui formel du Député Circonscription. Car les établissements humains de la BVA s'estiment abandonnés par l'incohérence et finalement la carence d'une gouvernance territoriale concrète de leur sauvegarde et de la préservation de leurs biens et de leurs instruments de travail.
- Demander un premier rendez-vous de présentation au nouveau Sous-préfet de l'arrondissement. Les rapports de confiance, porteurs d'une certaine efficacité, que VIVA a

- entretenus jusqu'ici avec ses Services, doivent se développer dans le respect du rôle de chacun, les associations étant qualifiées de "courroies de transmission" entre le terrain et l'Administration préfectorale et la sous-préfecture le "relais" des doléances et des attentes exprimées au Préfet :
- Constatant la carence consécutive à la dilution de responsabilités entre toutes les instances décentralisées, VIVA a en effet, dans l'Éditorial d'avril, lancé un appel pour la prise en main par le haut niveau d'autorité du Préfet des mesures urgentes de protection des populations en péril de crue. Deux actions ne souffrent pas les tergiversations :
 - o Ce que le Préfet a ordonné en mobilisant sur Fréjus la Sécurité Civile pour enlever en partie les embâcles bloqués dangereusement sous le pont de la RN98 sur l'Argens depuis 2010, il a le pouvoir de le commander à tous les niveaux de dangerosité pointés par le Rapport LEFORT sur les cours du bassin versant.
 - o II a le même pouvoir d'imposer l'exécution rapide de vrais travaux maritimes de protection sur l'embouchure de l'Argens, dont la nécessité et la faisabilité parfaitement établies techniquement, depuis des décennies, par des études très sérieuses du Laboratoire Central Hydraulique de France commandées par la Mairie de Fréjus... coûteuses Études aux frais contribuable mais préconisations jamais respectées!
- 4. C'est enfin au niveau des Ministres du Gouvernement, qui sera durablement mis en place après les législatives, que VIVA fera remonter ses requêtes en s'appuyant sur les Députés et Sénateurs, le Préfet du Var et la DREAL PACA, les Chambres consulaires et les Organisations professionnelles. Une Mission Interministérielle s'impose.
- 5. Il faudrait enfin que le **comportement des assureurs**, réassureurs et autres chasseurs de primes (!), soit profondément modifié

Vivre installés au Val d'Argens

dans le sens d'une respectable déontologie de leur profession. Il n'est pas acceptable que ces multinationales (comme leurs sœurs, les banques d'affaires) n'aient que le souci du profit et non du service qu'ils doivent à leurs adhérents.

- Que chacun sache que, dans le cadre des classés "catastrophe sinistres en naturelle", les Compagnies d'assurances ne supportent aucun débours sur fonds propres : c'est le fonds commun, abondé par une surprime spéciale payée par chaque souscripteur d'un contrat, qui règle in fine le montant global des pertes attribuées à la catastrophe. L'assureur se contente de certifier le montant des dégâts exposés par son client et les experts s'enrichissent par la occasion!
- Aussi est-il totalement scandaleux que les Compagnies profitent du malheur survenu à leurs adhérents pour résilier les contrats ou opérer sur eux un chantage à l'augmentation des primes (parfois de 500%!) avec diminution des garanties.... En outre, la lenteur des procédures de versement place les sinistrés dans des difficultés de trésorerie insurmontables (sauf à tomber encore sous la coupe des banques) et ces délais de paiements font que parfois les sommes versées et non aussitôt employées sont imposées comme "produits exceptionnels" 33% Incroyable mais "vu à la télé"!
- Enfin, si parfois les conseillers compétents la Préfecture ont pu déplorer légitimement que "les sinistrés étaient vraiment très mal assurés", qu'en est-il du devoir de conseil des agents d'assurances face à une clientèle mal informée et mal orientée vers des contrats appropriés ? Il faut aussi savoir qu'on ne peut pas toujours absorber dans un chiffre d'affaires incertain (comme celui des agriculteurs) des primes démesurées. On ne peut pas s'assurer contre tout, y compris l'imprévisible!
- Le législateur devra donc être très vigilant face à une réforme annoncée du régime des CAT.NAT. qui doit protéger la victime

et non enrichir des professionnels sans scrupules. VIVA alertera les parlementaires et les Ministres concernés.

Mais, décidés à entreprendre toutes ces démarches nécessaires, les administrateurs de VIVA n'aboutiront à rien si les exigences ne sont pas exprimées et portées par les sinistrés eux-mêmes.

Contre les effets détestables du "jeu perso" et du "repli sur soi", pourquoi ne pas prendre modèle sur des sociétés que l'on dit volontiers "primitives" et dont la culture, d'apparence "arriérée", se montre peut-être en avance d'une longueur sur notre arrogance "civilisatrice"?

Pour dire les choses plaisamment, avec un lyrisme finalement assez pragmatique, **pourquoi** ne pas nous inspirer de cette leçon toute simple :

UBUNTU ou du bonheur par les autres



Un anthropologue a proposé un jeu aux enfants d'une tribu africaine. Il a mis un panier de fruits près d'un arbre et a dit aux enfants que le premier arrivé gagnerait tous les fruits.

Au signal, tous les enfants se sont élancés en même temps ... en se donnant la main ! Puis ils se sont assis ensemble pour profiter de leur récompense.

Lorsque l'anthropologue leur a demandé pourquoi ils avaient agi ainsi alors que l'un d'entre eux aurait pu avoir tous les fruits, ils ont répondu : "Ubuntu" ! Comment l'un d'entre nous peut-il être heureux si tous les autres sont tristes ?

"UBUNTU dans la culture Xhosa signifie : Je suis parce que Nous sommes"...

Vivre installés au Val d'Argens